INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AVIVA REBOND

PART A - ISIN : FR0010742791

AVIVA INVESTORS FRANCE - GROUPE AVIVA

Objectifs et politique d'investissement :

- **Classification de l'OPCVM :**

-

- **Description des objectifs et de la politique d'investissement :**

L'objectif de gestion de l'OPCVM vise à exploiter, sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans, le potentiel de valorisation d'une sélection de titres, présentant un niveau de décote excessif par rapport à une valorisation historique moyenne. Ces titres seront issus des marchés actions et taux, principalement de la zone Euro.

Dans le cadre de sa gestion, l'OPCVM pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net, sur des titres dont le prix de marché n'est pas en adéquation avec leur juste valeur et exploitera le potentiel de valorisation correspondant à cet écart. En l'absence d'opportunités d'investissement, la société de gestion se réserve le droit d'investir à concurrence en titres et instruments du marché monétaire.

- **Caractéristiques essentielles :**

- La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs. Elle est mise en œuvre à travers une approche dite « bottom up » (ou « ascendante »).
- Les principales catégories d'instruments financiers dans lesquelles l'OPCVM peut investir sont les actions et titres donnant accès au capital et les titres de créance et instruments du marché monétaire, principalement libellés en euro, ainsi que les instruments dérivés et les instruments intégrant des dérivés.
- Les titres de capital ou donnant directement ou indirectement accès au capital détenus ou aux droits de vote de sociétés, seront émis par des sociétés cotées de toutes tailles de capitalisation et relevant de tous secteurs économiques.
- La détention de titres d'un émetteur non noté ou de notation inférieure à A lors de l'acquisition du titre (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), ou jugé équivalent selon la société de gestion, est limitée à 5% maximum de l'actif net. Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse crédit par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières. La fourchette de sensibilité du portefeuille « taux » est comprise entre 0 et +8.
- Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français, ou à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.

- **Indicateur de référence :**

- L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant :

○ 50% EURO STOXX® : cet indice actions est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice Stoxx® Europe 600. Il est calculé et publié par Stoxx Limited (dividendes réinvestis, cours de clôture) ;

○ 50% Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 3-5 ans, indice obligataire libellé en euro, composé des emprunts non gouvernementaux à taux fixe d'une durée de vie restant à courir de 3 à 5 ans, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Barclays Capital (coupons réinvestis).

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

- **Modalités de souscription-rachat :**

- L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, chaque jour de bourse, auprès du centralisateur BNP Paribas Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.
- Cette classe de parts capitalise ses sommes distribuables.

- **Autres informations :**

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés pour exposer l'OPCVM aux marchés des actions ou des taux. Ces mêmes instruments pourront être utilisés pour permettre de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les taux.
- La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des dividendes et des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.
- La durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — **A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé**

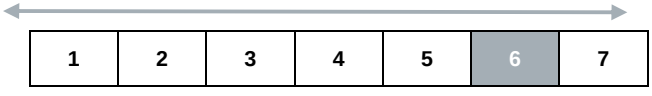

- **Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :**

- L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés actions.
- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- **Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur :**

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance détenu par l'OPCVM n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.
- **Risque de liquidité :** l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risque de contrepartie** : le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Impact de l'utilisation de produits dérivés et de produits intégrant des dérivés :** l'utilisation de ces instruments expose le FCP/SICAV à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.avivainvestors.fr.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée **Frais de sortie**	**4% maximum** **Néant**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**2,52%**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Néant**

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.avivainvestors.fr.

Performances passées :

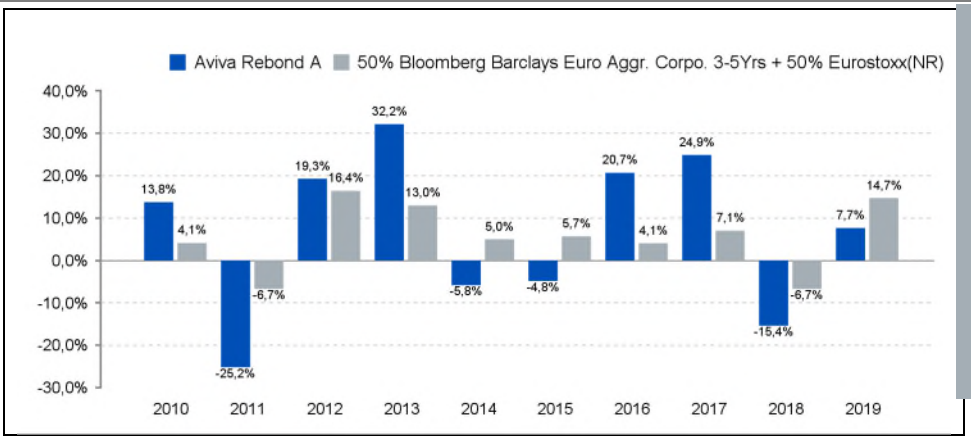

Avertissements et commentaires :

Cette classe de parts a été créé le 11/05/2009.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Aviva Investors France, Engine Europerformance

Informations pratiques :

- **Dépositaire :** Société Générale S.A

- **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Aviva Investors France
Service Juridique
14 rue Roquépine- 75008 PARIS - FRANCE
dirjur@avivainvestors.com

- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.avivainvestors.fr.
La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.avivainvestors.fr ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 avril 2020.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.
La société de gestion Aviva Investors France est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).
La responsabilité d'Aviva Investors France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Aviva Investors France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris.